

Pour revivre et reconstruire

peut-être à une éventuelle revanche, aient encouragé l'exode des réfugiés hutus.

« Le monopole de la justice »

A Kigali, Paul Kagame, ministre de la Défense, était devenu vice-président d'un gouvernement d'union nationale dirigé par un Hutu, Pasteur Bizimungu. Cependant, ayant dirigé les opérations militaires, il était déjà le vrai chef. Ayant accepté de nous recevoir, il assurait d'une voix calme, au timbre bas : « Je ne peux pas obliger mes compatriotes à s'aimer, mais je peux faire en sorte que la vengeance soit interdite. Il faut que, dans ce pays, chacun puisse vivre en sécurité, à l'abri des représailles... »

Il assumait le fait que, sur ses ordres, des soldats du FPR aient été exécutés sur-le-champ lorsqu'ils s'étaient vengés après avoir découvert dans leur village

d'origine les corps de leurs proches. Il martelait : « Le monopole de la justice doit appartenir à l'Etat, la vengeance individuelle sera interdite. » L'une des premières mesures décidées par le gouvernement d'union nationale avait été d'interdire que l'appartenance ethnique figure sur les documents d'identité.

La « première guerre du Congo »

Alors que l'aide internationale se déversait sur les camps de réfugiés au Rwanda, la solitude des victimes était totale.

En 1998, le Fonds d'aide aux rescapés du génocide (Farg) absorbait 5% du budget national tandis que l'association d'aide aux enfants rescapés du génocide représentait plus de 100.000 orphelins devenus chefs de famille. Après la mise à mort de leurs parents, ils s'étaient retrouvés seuls et tentaient de vivre en communauté dans des maisons aban-

données, vaguement surveillés par leurs anciens voisins, parfois assassins de leur famille. Peu à peu, des orphelins du génocide, qui survivaient en grappillant un peu de nourriture dans les champs, se virent octroyer des bourses d'études, une mesure qui fut aussitôt critiquée par les contempteurs du régime, dénonçant déjà le favoritisme.

Ayant menacé de le faire, il tint sa promesse : en 1996, deux années après la prise de Kigali, Paul Kagame lança la « première guerre du Congo ». Ses troupes, soutenues par des pays amis dont l'Ouganda, prirent la tête d'une force hétéroclite dans laquelle se trouvaient des Tutsis congolais et des opposants à Mobutu, dont Laurent Désiré Kabila. Le premier objectif de l'AFDL (Alliance des forces pour la libération du Congo) était de démanteler les immenses camps de réfugiés hutus où se préparait la reconquête du Rwanda. Un an plus tard, les troupes de Kagame pénétraient dans Kinshasa et installaient au pouvoir Laurent Désiré Kabila, un ancien partisan de Lumumba. Si la plupart des réfugiés hutus avaient regagné le Rwanda, nombre d'entre eux, préférant la fuite à travers la forêt congolaise, furent traqués et massacrés par les troupes rebelles, entre autres à Lubutu et Tingi Tingi.

La plupart des réfugiés hutus revenus au pays furent dirigés vers leur colline d'origine tandis que les criminels dits « de première catégorie », c'est-à-dire les concepteurs et les responsables du génocide, furent confiés au Tribunal pénal international sur le Rwanda. Une institution installée « hors sol », dans la ville tanzanienne d'Arusha, fonctionnant en anglais et suivant des procédures anglo-saxonnes.

La justice sur l'herbe

Dans le pays, les autorités, confrontées à des prisons surpeuplées, choisirent d'innover : s'inspirant de coutumes qui existaient avant la colonisation, ils instaurèrent les tribunaux *gaçaca* (la justice sur l'herbe). Des jurés, choisis au sein des communautés villageoises et ayant reçu une formation spécifique, furent chargés, lors d'audiences publiques et

obligatoires, d'assister à la confrontation entre des accusés extraits des prisons avec les survivants du génocide, proches des Tutsis assassinés. Les cellules villageoises rassemblèrent ainsi des informations relatives aux victimes, aux lieux de tuerie, aux biens volés et pillés.

Les jugements émis par les *bashingantahe* les « sages », élus pour siéger dans les tribunaux *gaçaca*, prévoyaient souvent des mesures de réparation : les criminels, en guise de châtiment, se virent obligés de reconstruire les maisons détruites, d'aider les veuves à bêcher leurs champs... Il arriva aussi que les tueurs, mis sur la sellette par des témoins de l'époque, tentent de se racheter en révélant des secrets jusque-là bien gardés : les lieux (fossés, marécages, puits) où ils avaient jeté des dépouilles jusque-là introuvables ! En 2012 le processus *gaçaca* se termina

Quand arrive avril et que nous commençons la semaine de deuil, nous trouvons des Hutus qui disent que nous ressuscitons les mauvais esprits ou que nous allons déterrer les os comme des chiens

Hélène Dumas
Historienne

”

officiellement, allégeant peu l'arriéré judiciaire et la surpopulation des prisons, et toutes les fosses communes n'avaient pas encore été découvertes : en 2018 encore des corps allaient être retrouvés dans les fondations des maisons de Kabuga, à quelques kilomètres de Kigali. De nos jours encore, les nouveaux chantiers qui apparaissent dans la capitale révèlent de macabres surprises : voici peu, un charnier fut découvert au fond du jardin de l'ambassade de Belgique à Kigali ! A l'époque du génocide, il jouxtait les bâtiments de la Croix-Rouge rwandaise et des corps avaient été jetés au-dessus de la clôture.

Kwibuka, souviens-toi

Un vieux proverbe rwandais demeure d'actualité : « Ne montre jamais à l'autre que tu sais qu'il te hait. » De nos jours encore, tout au long de l'année, le silence règne sur les collines comme dans la capitale : les Rwandais, qu'ils soient bourreaux ou victimes, vivent côte à côte et chacun surveille ses attitudes autant que ses propos. Seules les cérémonies de commémoration du génocide, appelées *Kwibuka* (« souviens-toi ») et organisées le 6 avril de chaque année, libèrent un chagrin soigneusement dissimulé et contenu.

Ce jour-là, dans les travées du stade Amahoro reconstruit avec soin, les équipes de cliniciens sont sur le qui-vive : lorsque les larmes et les cris se transforment en hurlements, des volontaires emportent les corps saisis par des crises traumatiques, ils tentent de calmer ceux qui entrent en transe. Un psychologue se souvient de ces classes d'école primaire qui jadis devenaient soudain incontrôlables : « Il arrivait souvent qu'un enfant, sans raison apparente, se mette à hurler. Les autres suivaient, se jetaient au sol et bien souvent l'enseignant, submergé par les émotions, craquait à son tour. »

La vérité officielle, c'est que les Hutus et les Tutsis ne sont plus que des citoyens rwandais censés vivre désormais côte à côte, sans violence, remerciant le FPR et Paul Kagame de permettre à tous de vivre en paix, en sécurité et d'assurer le minimum vital à chacun. S'il est vrai que l'ancien réfugié venu d'Ouganda, candidat cette année à un quatrième mandat présidentiel, à l'âge de 67 ans, est à la fois craint et respecté, nul n'ose poser à voix haute la question de sa succession.

Obsédé par la sécurité, le président règne d'une main de fer ; il n'hésite pas à faire enlever ou assassiner des opposants vivant à l'étranger, y compris d'anciens compagnons de combat comme Patrick Karegeya tué dans sa chambre d'hôtel en Afrique du Sud ou le général Kayumba Nyamwasa, à la tête du Congrès national rwandais et cible de plusieurs tentatives d'assassinat. A l'intérieur du pays, chacun surveille ses propos et, pour justifier la guerre menée au Congo, le président répète que les FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda), descendants des Hutus réfugiés en 1994, ont pu se réorganiser et se réarmer.

« Ils nous ont tués et nous tueront encore »

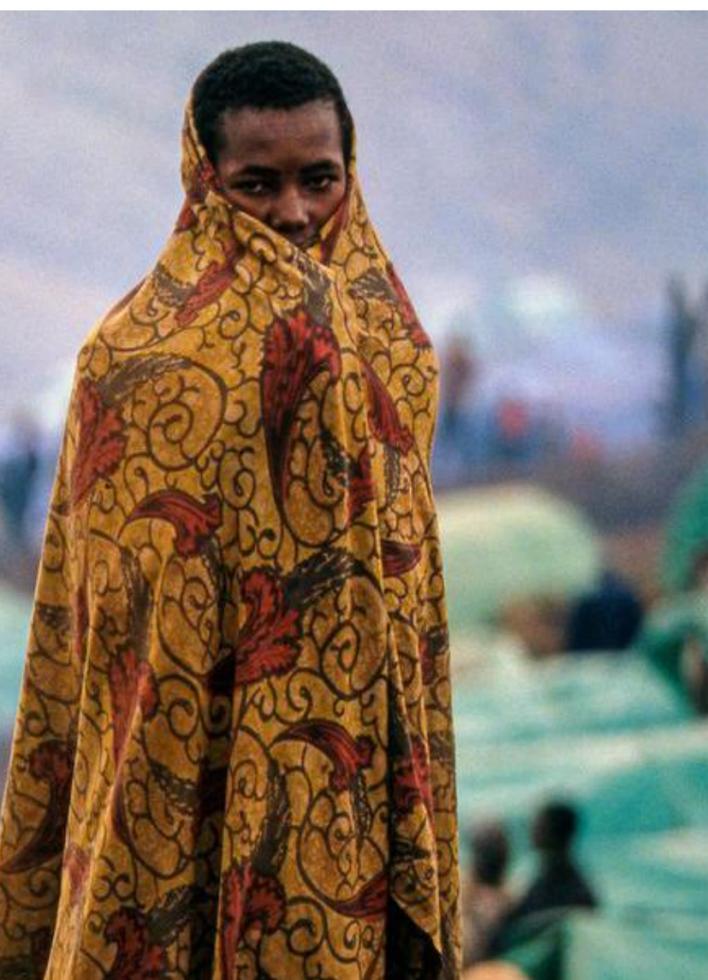
L'historienne Hélène Dumas a passé des années à écouter, en kinyarwanda, les enfants rescapés. Elle a même retrouvé, en 2016, des cahiers de classe entassés sur une étagère de la Commission nationale de lutte contre le génocide. L'AVEGA (Association des veuves du génocide d'avril) avait réuni une centaine d'orphelins, dont la moyenne d'âge oscillait entre 8 et 12 ans, et il leur avait été demandé de consigner leur histoire par écrit : la vie d'avant, la vie durant le génocide, la vie d'après...

Ces textes forment aujourd'hui la matière vive d'un livre majeur qui dément autant les thèses négationnistes que l'optimisme de commande⁽¹⁾. Car nombre de témoignages griffonnés sur des cahiers d'écoliers contredisent la sérénité officielle : « Quand arrive le mois d'avril et que nous commençons la semaine de deuil, nous trouvons des Hutus qui disent que nous ressuscitons les mauvais esprits ou que nous allons déterrer les os comme des chiens. » « J'ai encore beaucoup de chagrin quand je vois des Hutus qui ont été libérés en disant qu'ils ont avoué et qui, quand ils arrivent chez eux ou chez nous dans la campagne, se moquent de nous en disant qu'ils nous ont tués et nous tueront encore. »

R, un jeune étudiant, interrogé à l'improviste, refuse cependant de se montrer pessimiste en dépit de la pauvreté persistante et des inégalités : « Le régime a fait beaucoup. Désormais tous les Rwandais ont une couverture médicale, tous les enfants ont accès à l'enseignement... Nous remercions Kagame pour la paix qu'il nous a apportée, pour la beauté et la propreté de notre pays. C'est pour cela que le chef remporte les élections à chaque fois... »

Lorsque nous arrivons à destination, la conversation s'interrompt. Le Rwanda n'est pas un pays où l'on parle à voix haute.

Hélène Dumas, *Sans ciel ni terre, paroles orphelines du génocide des Tutsis (1994-2006)*, éditions La Découverte



7 avril 1994



© D.R.

La Première ministre Aghate Uwilingiyimana est assassinée

A l'aube, la Première ministre issue du parti d'opposition Mouvement démocratique rwandais, est sauvagement assassinée. Les dix casques bleus belges chargés de sa protection sont emmenés au camp militaire Kigali et mis à mort. La RTLM, sur base d'informations données par les Français, avait désigné les Belges comme les auteurs de l'attentat contre l'avion. L'armée belge met en place l'opération Silver Back et les Français déclenchent l'opération Amaryllis pour exfiltrer les expatriés. Bruxelles met fin à la mission de ses casques bleus.

27 avril 1994



© AFP.

La Minuar s'en va

Le Conseil de Sécurité de l'ONU, avec l'approbation de la Belgique, décide de mettre fin à la mission de la Minuar, ne laissant sur le terrain que 270 personnes.

22 juin 1994



© AFP.

La France déploie l'opération turquoise

Autorisée par le Conseil de sécurité, la France déploie au Rwanda l'Opération Turquoise. Initialement destinée à empêcher le FPR de prendre Kigali, l'intervention présentée comme humanitaire créera une « zone humanitaire sûre » où se réfugiera le « gouvernement intérimaire » qui a ordonné et coordonné les massacres.

4 juillet 1994



© AFP.

Le FPR s'empare de Kigali

Le FPR s'empare de la totalité de Kigali. Si des tueries de Tutsis se poursuivent dans la « zone humanitaire sûre », le génocide est officiellement terminé. Il a fait un million de morts en trois mois.